



HAL
open science

D'une "mémoire européenne" à l'eupéanisation de la "mémoire". Introduction

Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre

► To cite this version:

Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre. D'une "mémoire européenne" à l'eupéanisation de la "mémoire". Introduction. *Politique européenne*, 2012, 37, pp.8-17. <halshs-01067885>

HAL Id: halshs-01067885

<https://shs.hal.science/halshs-01067885v1>

Submitted on 24 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**D'une « mémoire européenne »
à l'eupéanisation de la « mémoire »**

En 1993, dans un article significativement intitulé « Le temps national retrouvé », Jacques Le Goff, commentant la grande entreprise des « Lieux de mémoire » de Pierre Nora engageait les historiens à se saisir de la construction de l'Europe : « Y a-t-il des lieux de mémoire européens ? Y réfléchir, ne serait-ce pas une contribution essentielle à la construction européenne ? Une Europe de la mémoire créatrice » (Le Goff, 1993). Connotée par la référence à la construction de l'identité nationale et par la préoccupation politique de « l'identité européenne » et de « l'héritage commun », sensible dès 1973 et le sommet européen de Copenhague, la suggestion de Jacques Le Goff est clairement prescriptive (Lavabre, 1994). Elle souligne de surcroît la conviction, partagée par nombre d'acteurs politiques et d'historiens soucieux de leur fonction civique (Jonhston, 1992, Finley, 1981, selon laquelle l'identité politique se nourrit de l'inculcation d'un rapport affectif au passé. En 2012, au moment même où nous achevons ce numéro de *Politique Européenne*, vient de paraître un volume de la Documentation française, « Lieux de mémoire européens » (François, 2012). Entre ces deux dates, de fait, la notion de « lieu de mémoire » s'est largement exportée, donnant lieu à de multiples traductions et à diverses adaptations nationales, nombre de recherches et de débats mais également de controverses se sont donné la « mémoire européenne » pour objet tandis qu'acteurs politiques et associatifs se saisissaient à leur tour du vocabulaire progressivement émergent de la « mémoire ».

Ainsi, encore absente du vocabulaire des institutions européennes au début des années 90, la « mémoire » constitue aujourd'hui une catégorie d'action en tant que telle. En 2001, le Conseil de l'Europe a lancé un projet sur « l'enseignement de la mémoire ». Il a émis depuis plusieurs recommandations en la matière (Gensburger 2008; Garcia 2010). En 2006, une décision du Parlement Européen et du Conseil a institué pour la première fois un programme d'action communautaire destiné à promouvoir une « mémoire européenne active »¹².

Cette action en faveur de la construction d'une « mémoire européenne » a donc inspiré une grande diversité de publications, prescriptives pour une large part (Geremek et Picht (dir.)

¹ « Déclaration sur l'identité européenne », *Bulletin des Communautés européennes*. Décembre 1973, n° 12. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

² Décision n°1904/2006/CE du Parlement et du Conseil, du 12 décembre 2006, établissant, pour la période 2007-2013, le programme « L'Europe pour les citoyens » vise à promouvoir une citoyenneté européenne active, *Journal officiel* L 378 du 27.12.2006. Ce programme est doté de 8 600 000 euros.

2007). Leurs auteurs se sont successivement interrogés sur « l'émergence d'une mémoire européenne » (François 2003), ses « bases » (Droit 2007), sur la nature de « lieux de mémoire pour l'Europe » (Den Boer 1993 ; Bossuat 1999 ; Martin, 2009; François, 2012), ou encore son « processus de formation » (Eder 2005 ; Traverso 2009). S'inscrivant dans une réflexion de nature politico-normative, ce premier groupe de travaux, principalement historiens, ont en commun de s'inscrire, au moins pour partie, dans la perspective des institutions européennes. Ils adhèrent notamment au présupposé implicite d'une possible action de ces dernières en la matière : la « mémoire » serait un instrument efficace pour favoriser la formation d'une « identité » et d'une « citoyenneté » européennes et démocratiques (Strath 2005 ; Guisan 2011). Sans pour autant rompre avec ce présupposé, d'autres réflexions ou travaux ont interrogé les « forces et les limites de l'intervention politique » en la matière (Rosoux, 2003) et les « dilemmes » de la mémoire européenne (Rouso 2004) ou constaté les éventuelles contradictions et écarts entre volonté politique européenne et pérennité des représentations nationales du passé, en dépit de l'ambition revendiquée « de construire un jour un patrimoine mémoriel commun, qui aide chaque citoyen de l'Europe à se reconnaître à la fois comme original et solidaire au cœur d'un même ensemble » (Jeanneney et Joutard, 2003).

La volonté de questionner cette croyance en l'efficacité de l'instrument « mémoire » est à l'origine de ce numéro de *Politique européenne*. Si l'« exemplarité », l'« enseignement » et les « leçons » de l'histoire, aujourd'hui nommée « mémoire » pour mieux en souligner la finalité qui est moins la connaissance que l'identification, semblent avoir valeur d'évidence, il convient de souligner que la construction des identités nationales, par exemple, ou, à défaut, l'analyse rétrospective de ses modalités (Thiesse, 1999) a très largement reposé sur des attendus similaires. Par ailleurs, les exemples de la Cité athénienne, de la France de l'Edit de Nantes ou encore la Libération des Nations Ouest européennes en 1945 indiquent que « l'oubli », l'occultation, le silence et l'amnistie ont pu se voir créditer de fonctions sociales identiques. Il est dès lors pertinent de rappeler que les usages politiques du passé ne sont pas chose nouvelle et de s'interroger, dans le même mouvement, sur la constitution progressive de la « mémoire » en instrument d'action pour les institutions européennes.

Chacun à leur manière, les articles rassemblés ici décalent donc le point de vue sur la « mémoire européenne ». Ils abandonnent toute perspective politico-normative pour tenter de saisir les mécanismes qui ont progressivement conduit les institutions européennes à mettre en œuvre des mesures qui relèvent bel et bien du « mémoriel ». La question dès lors n'est pas de mesurer l'efficacité de ces politiques mémorielles – encore que cela pourrait constituer un

objet en soi – mais de saisir la diffusion des croyances qui leur attribuent, sans autre forme de procès, une efficacité sociale. En d’autres termes, cette édition de *Politique européenne* entend remplacer l’étude de la « mémoire européenne » par l’analyse de l’eupéanisation des questions qualifiées de « mémorielles ». Ce faisant, elle propose un retour critique sur les analyses de la construction historique, et historienne, des Etats Nations européens. Deux contributions, de Camille Mazé et d’Oriane Calligaro et François Foret, traitent plus particulièrement de cette dimension.

Le renversement de perspective qui structure ce numéro thématique a déjà inspiré quelques travaux épars (Müller 2002 ; Charléty 2006 ; Cohen 2007 ; Larat 2005 et 2006 ; Mink et Neumayer 2007 ; Vauchez 2010 ; Pakier et Stråth (dir.), 2010). La présente publication entend proposer une réflexion systématique et intégrée en la matière. Elle se nourrit pour ce faire de plusieurs recherches doctorales récentes ou en cours³.

Il convient cependant de préciser le choix, au principe de cet ensemble, de ne pas donner de définition définitive et univoque du « mémoriel ». Celui-ci renvoie bien évidemment à la polysémie de la catégorie d’action de « mémoire » - comme d’ailleurs de la notion académique supposée en rendre compte. Il permet surtout de dresser un panorama relativement complet de la diversité des travaux actuels sur l’eupéanisation de la mémoire qui traitent de la « mémoire » tant sous la forme de lois sur les minorités nationales que de rituels commémoratifs.

Diverses dans leur méthodologie, la matière empirique traitée autant que dans l’échelle d’analyse adoptée, les cinq contributions qui suivent tentent de cerner au plus près certains des processus qui ont conduit à l’émergence de cette nouvelle question européenne et s’intéressent aux contextes, aux pratiques, aux acteurs sociaux et à leurs interactions, aux réseaux en présence, aux registres de justification mobilisés et aux dynamiques d’institutionnalisation. Attention est notamment portée à l’existence de groupes d’experts et autres communautés épistémiques dédiées, au premier rang desquelles celle des historiens professionnels.

Il s’agit ainsi de retracer, dans l’espace comme dans le temps, la circulation du terme même de « mémoire ». Les années 90 constituent apparemment un tournant chronologique comme le met particulièrement en évidence l’étude diachronique des pratiques commémoratives européennes conduite par Jenny Wüstenberg et Hannes Hansen-Magnusson. Sur un plan

³ Outre les travaux présentés dans ce qui suit, peuvent être signalés les thèses en cours de Cornelia Constantin, Emma De Angelis et Morgane Le Boulay (2010).

synchronique, les multiples passages d'un espace à l'autre jouent de toute évidence un rôle moteur dans la constitution de la mémoire en catégorie d'action au niveau des institutions européennes, comme le montre le texte de Laure Neumayer.

Ces questionnements et les réponses qui y sont apportées rencontrent par ailleurs plusieurs des problématiques ordinaires de l'étude de la politique européenne. L'analyse de l'europanisation de la « mémoire » comme catégorie d'action permet de saisir la manière dont la logique du partenariat, consubstantielle de la construction politique européenne, est articulée avec celle, proche de la propagande, qui sous-tend, au moins pour partie, tout discours institutionnel sur le passé. La nature symbolique de l'instrument « mémoriel » étudié invite plus spécifiquement à porter attention à la circularité des processus d'europanisation, c'est-à-dire à la circulation intra-européenne des savoirs et des savoir-faire, à l'interpénétration des sphères locales, nationales et transnationales et à la polyvalence des acteurs engagés dans la construction de la « mémoire européenne ». Cette perspective s'inscrit clairement en lieu et place des approches en termes de bottom/up ou top/down.

L'analyse de l'europanisation de la « mémoire » comme catégorie d'action conduit également à revenir sur les relations entre les échelles nationale et européenne. D'une part, l'ensemble des textes souligne que l'institutionnalisation de la « mémoire » comme catégorie d'action au niveau européen s'appuie toujours sur une analogie récurrente avec le rôle que la « mémoire » et plus largement l'« histoire » sont supposées avoir joué dans la construction des Etats Nations. Comprendre la formation d'une telle analogie et cerner l'identité de ses promoteurs fait ainsi totalement partie de l'objet de ce numéro thématique. Réciproquement, un texte comme celui de Gêrôme Truc met très clairement en évidence comment le détour par l'échelle européenne est susceptible de faire aboutir des causes nationales voire de constituer un moyen de renouveler, parfois de renforcer, des politiques de la mémoire nationales en crise de légitimité.

A l'autre pôle de ces jeux d'échelle, il convient enfin de s'interroger sur le caractère strictement européen du phénomène dont relève cette europanisation de la « mémoire » comme catégorie d'action. En effet, une évolution parallèle et largement comparable est observable au niveau transnational comme international (Levy et Sznajder 2007 ; Gensburger 2010). Si en 2001 le Conseil de l'Europe puis l'Union Européenne ont, par exemple, institué une journée annuelle de commémoration de l'Holocauste, l'Organisation des Nations Unies a fait de même en 2005, attribuant à son tour une efficacité à cette « mémoire » en matière d'« éducation à la démocratie, à la tolérance et de prévention du racisme et des crimes contre

l'humanité ». Resterait à connaître de la place que tiennent les acteurs européens, privés et publics, dans cette configuration mémorielle en construction ?

Sarah Gensburger (CNRS/ISP) et Marie-Claire Lavabre (CNRS/ISP)

Bibliographie

Belot Céline (2010), « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, Apports, limites », *Politique européenne*, 30, p. 17-43.

Bossuat Gérard (1999), « Des lieux de mémoire pour l'Europe unie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 61, p. 56-69.

Boer Pim Den (1993), « Lieux de mémoire et identité de l'Europe », in Pim Den Boer et W. Frijhoff (dir.), *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam University Press, Amsterdam, p. 11-29.

Charléty Véronique (2006), « Repères fondateurs. Introduire l'histoire dans l'espace public européen », *Politique européenne*, 1, 18, p. 17-47.

Cohen Antonin (2007), « Le 'père de l'Europe'. La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1-2, n°166-167, p. 14-29.

Droit Emmanuel (2007), « Le Goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures mémorielles dans l'Europe élargie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 94, p. 101-120.

Eder Klaus (2005), « Remembering National Memories Together : the Formation of a Transnational Identity in Europe », in Klaus Eder et Willfried Spohn (dir.), *Collective Memory and European Identity. The Effects of Integration and Elargement*, Ashgate, p. 197-220.

Finley Moses I. (1981), *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion.

Foret François, *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

François Etienne (2012), *Lieux de mémoire européens*, La Documentation française (Documentation photographique n° 8087).

François Etienne (2003), « L'émergence d'une mémoire européenne » in Jean-Noël Jeanneney et Philippe Joutard (dir.) (2003), *Du bon usage des grands hommes en Europe*, Paris, Perrin, p. 112-126

Johnston William (1992), *Post-modernisme et Bimillénaire, Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France.

Garcia Patrick (2010), « Vers une politique mémorielle européenne ? L'évolution du statut de l'histoire dans le discours du Conseil de l'Europe », in Robert Frank (dir.), *Un espace public européen en construction*, Bruxelles, Peter Lang, p. 179.

Gensburger Sarah (2010), *Les 'Justes' de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po.

Gensburger Sarah (2008), « L'émergence progressive d'une politique internationale de la mémoire : l'exemple des actions publiques de 'partage' de la mémoire » in Bogumil Jewsiewicki (dir.), *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*, Laval (Québec), Presses de l'Université Laval, p. 25-42.

Guisan Catherine (2011), *A Political Theory of Identity in European Integration : memory and policies*, Abingdon, Routledge.

Larat Fabrice (2005), « Present-ing the Past : Political Narratives on European History and the Justification of EU integration », *German Law Journal*, 6 (2), p. 263-278.

Larat Fabrice (2006), « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique », *Politique européenne*, n°18, 1, hiver 2006, p. 49-67.

Lavabre Marie-Claire (1994), *Usages du passé, usages de la mémoire*, *Revue française de science politique*, 44 (3), p 480-493.

Le Boulay Morgane (2010), « Investir l'arène européenne de la recherche. Le « Groupe de Liaison » des historiens auprès de la Commission européenne », *Politix*, 23, n°89, p. 103-124.

Le Goff Jacques, « Le temps National retrouvé », *Le Monde*, 5 février 1993.

Levy Daniel et Natan Sznaider (2007), « Memories of Europe : Cosmopolitanism and Its Others », in Chris Rumford, *Cosmopolitanism and Europe*, Liverpool University Press, p. 158-177.

Martin Philippe (2009), « Des lieux de mémoire pour l'Europe : une mission impossible ? », in Benoît Majerus et alii., *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire ». Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, Bruxelles, Peter Lang, p. 155-174.

Mink Georges et Laure Neumayer (dir.) (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte.

Müller Jan-Werner (dir.) (2002), *Memory and Power in Post-War Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.

Pakier Małgorzata et Bo Stråth (2010), *A European Memory ? Contested Histories and Politics of Remembrance*, Berghahn Books, Oxford/New York.

Rouso Henry (2004), « Das Dilemma eines europäischen Gedächtnisses », *Zeithistorische Forschungen/Studies in Contemporary History*, Online-Ausgabe, 1.

Rosoux Valérie (2003), « Mémoire(s) européenne(s)? Forces et limites de l'intervention politique dans la mise en scène de l'histoire », *Politiques et sociétés*, vol. 22, N°2, 2003, p 17-34.

Strath Bo (2005), « Methodological and Substantive Remarks on Myth Memory and History in the Construction of European Community », *German Law Journal*, 6 (2), p 255-271.

Thiesse Anne-Marie (1999), *La création des identités nationales*, Paris, Le Seuil.

Traverso Enzo (2009), « L'Europe et ses mémoires. Trois perspectives croisées », *Raisons politiques*, 36, p. 151-168.

Vaucher Antoine (2010), « A quoi 'tient' la cour de justice des communautés européennes ? Stratégies commémoratives et esprit de corps transnational », *Revue française de science politique*, vol 60, n°2, p. 247-270.